

LETTRE D'ENTENTE 2015-2020 – NUMÉRO 9

ENTRE D'UNE PART :

LA FÉDÉRATION DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DE CÉGEP (FEC-CSQ)

ET

D'AUTRE PART,

LE COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION DES COLLÈGES (CPNC)

CONCERNANT LE PERFECTIONNEMENT PROVINCIAL PRÉVU À LA CLAUSE 7-1.02
(ANNÉE 2019-2020)

PERFECTIONNEMENT PROVINCIAL

En vertu de la clause 7-1.02, les parties nationales déterminent les montants à distribuer en perfectionnement et identifient les collèges bénéficiaires.

Aux fins de la présente, les parties retiennent les données du Système de gestion des données d'élèves au collégial (Socrate) et les allocations confirmées 2018-2019 transmises à la FEC-CSQ le 10 janvier 2020.

Pour l'année 2019-2020, les parties nationales s'entendent sur la répartition des montants disponibles selon les critères prévus au Tableau 1.

Les parties conviennent que les collèges bénéficiaires du fonds de perfectionnement provincial de même que les montants qui leur sont alloués sont présentés dans le Tableau 2.

Pour l'année 2019-2020, les montants à répartir entre les établissements dont les syndicats sont affiliés à la FEC-CSQ sont établis en fonction des ressources allouées à chaque établissement pour l'année 2018-2019 et sont présentées au Tableau 3.

TABLEAU 1

1.	Nombre total d'enseignantes et d'enseignants (ETC) :	1850,74				
2.	Somme à distribuer :	1850,74	ETC X	52,00 \$	96 238,48 \$	
	Moins : Somme distribuée aux collèges du Groupe I :				0,00 \$	
	Montant total à distribuer pour les autres groupes :				96 238,48 \$	
3.	Valeur de l'ETC pondéré, pour les groupes II, III, IV et V :					
	Montant total à distribuer pour les autres groupes				96 238,48 \$	
	Total de l'allocation pondérée				2 592,9400	= 37,115583

TABLEAU 2

Répartition du fonds provincial par collège Nom du collège	Allocation 2018 - 2019	Groupe	Valeur relative	Montant fixe Groupe I	Allocation pondérée	Montant distribué par collège	
						2019 - 2020	Bénéficiaire
Champlain							
- Campus de Lennoxville	94,75	2	1,00	0,00	94,75	3 516,70	3 516,70 \$
Drummondville	197,67	2	1,00	0,00	197,67	7 336,64	7 336,64 \$
Gaspésie et des Îles	79,59	5	5,00	0,00	397,95	14 770,15	21 378,58 \$
- Pavillon Gaspésie anglophone	16,10	5	5,00	0,00	80,50	2 987,80	
- Sous-centre des Îles-de-la-Madeleine	19,51	5	5,00	0,00	97,55	3 620,63	
Matane	88,59	5	5,00	0,00	442,95	16 440,35	18 329,53 \$
- Centre matapédien d'études collégiales	10,18	5	5,00	0,00	50,90	1 889,18	
Rimouski	207,37	4	3,00	0,00	622,11	23 089,98	29 460,12 \$
- Institut maritime du Québec	45,94	4	3,00	0,00	137,82	5 115,27	
- Centre matapédien d'études collégiales	11,27	4	3,00	0,00	33,81	1 254,88	
Rivière-du-Loup	104,76	3	2,00	0,00	209,52	7 776,46	7 924,18 \$
- CEC du Témiscouata	1,99	3	2,00	0,00	3,98	147,72	
Sorel-Tracy	91,28	2	1,00	0,00	91,28	3 387,91	3 387,91 \$
Victoriaville	110,26	2	1,00	0,00	110,26	4 092,36	4 904,82 \$
- École du meuble et bois ouvré (coll.)	12,11	2	1,00	0,00	12,11	449,47	
- École du meuble et bois ouvré (Montréal)	9,78	2	1,00	0,00	9,78	362,99	
Total pour les collèges bénéficiant du fonds provincial	1 101,15			0,00	2 592,94	96 238,48 \$	96 238,48 \$

TABLEAU 3

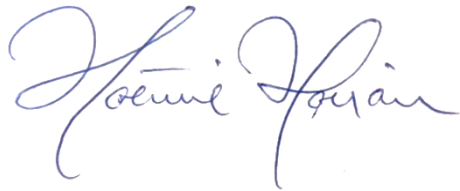
Nombre total d'ETC alloué à l'enseignement régulier

Nom du collège	Total ETC
Bois-de-Boulogne	175,96
Champlain	
- Campus de Lennoxville	94,75
Drummondville	197,67
Gaspésie et des Îles	79,59
- Pavillon Gaspésie anglophone	16,10
- Sous-centre des Îles-de-la-Madeleine	19,51
Gérald Godin	99,21
Matane	88,59
- Centre matapédien d'études collégiales	10,18
Rimouski	207,37
- Institut maritime du Québec	45,94
- Centre matapédien d'études collégiales	11,27
Rivière-du-Loup	104,76
- CEC du Témiscouata	1,99
Sainte-Foy	474,42
Sorel-Tracy	91,28
Victoriaville	110,26
- École du meuble et bois ouvré (coll.)	12,11
- École du meuble et bois ouvré (Montréal)	9,78
Total ETC	1 850,74

EN FOI DE QUOI, les parties nationales ont signé à Montréal, ce 2^e jour du mois de juin 2020.

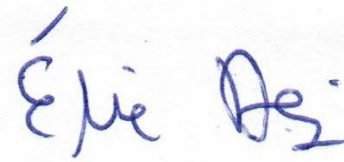
**POUR LE COMITÉ PATRONAL DE
NÉGOCIATION DES COLLÈGES (CPNC)**

**POUR LA FÉDÉRATION DES ENSEIGNANTES ET
ENSEIGNANTS DE CÉGEP (FEC-CSQ)**



Noémie Moisan, présidente

Lucie Piché, présidente



Pascal Poulin, vice-président

Éric Denis, vice-président